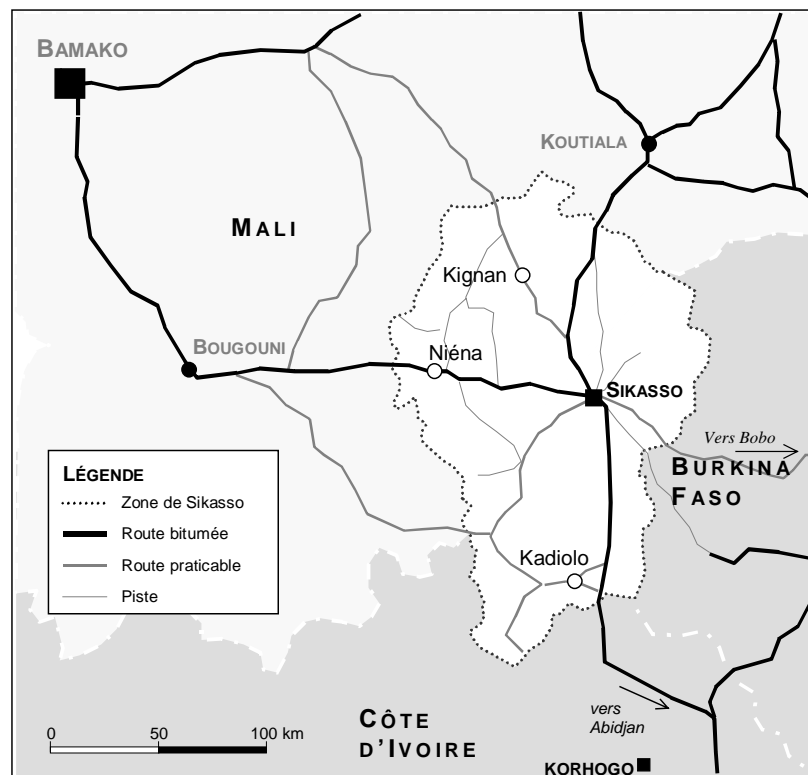




Ministère délégué à la Coopération et à la francophonie

L'ÉCONOMIE LOCALE DE SIKASSO ET DE SA ZONE D'INFLUENCE

Résumé



Etude de cas du programme
«Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest»

SAH/D(98)484
Juillet 1998

Diffusion générale

OCDE

*Organisation de Coopération
et de Développement Economiques*

OECD

*Organisation for Economic
Co-operation and Development*

Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information trimestriel, diffusé à plus de 4500 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - UCIST
2477 Ave. du Val de Montferrand
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France
Téléphone : (33)67 61 55 27

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81)3-3269 3201

Amérique du Nord

*Faculté des sciences de l'agriculture et de
l'alimentation - Université Laval*
Pavillon Comtois (Local 4426)
QUEBEC, G1K 7P4 - Canada
Téléphone : (1-418)656 2131 #4657

Afrique

Institut du Sahel
RES.ADOC
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223)23 02 37

CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

Centre de Développement de l'OCDE (Bibliothèque)
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00
Téléfax : (33-1) 45-24-90-31
Site Internet : <http://www.oecd.org/sah>

Club du Sahel – AGPDM
Bureau Urbain du Ministère des Affaires Etrangères
Coopération et Francophonie

L'économie locale de Sikasso et de sa zone d'influence

Etude de cas du programme

"Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest"

RÉSUMÉ

Casimir Coulibaly, Direction Régionale de l'Éducation, Sikasso

Cyprien Dakouo, Diocèse, Sikasso

Karim Diarra, Direction Régionale du Plan et de la Statistique, Sikasso

Mamoutou Fané, Direction Régionale du Plan et de la Statistique, Sikasso

Daouda Koné, Consultant, Bamako

Benoît Lootvoet, Economiste à l'ORSTOM, Paris, Facilitateur de l'étude

Sandrine Mesplé-Somps, Economiste à l'ORSTOM, Paris, Facilitateur de l'étude

Bakary Traoré, Projet Bas-Fonds, IER, Sikasso

Et avec la collaboration de **Diakalia Diamouténé**, Bureau d'Etudes, Sikasso

Etude financée par le Bureau Urbain du Ministère des Affaires Etrangères
Coopération et Francophonie et par le Club du Sahel/OCDE,
et réalisée avec le concours de l'ORSTOM

SOMMAIRE

Introduction	1
1. L'économie locale de la zone de Sikasso.....	1
1.1. <i>Sikasso : un gros marché agricole.....</i>	3
1.2. <i>Hinterland : une activité agricole diversifiée mais insuffisamment valorisée.....</i>	4
2. Les possibilités d'entretenir une dynamique de développement économique et social.....	6
2.1. <i>Sikasso, ville aux modestes attributs urbains, devient une "vraie" ville.....</i>	7
2.2. <i>Gérer le moteur de l'économie locale.....</i>	8
2.3. <i>Penser l'économie locale en relation avec l'économie globale</i>	9
3. Analyse spatiale des enjeux de l'économie locale	10
3.1. <i>Géoposition et fonctions de Sikasso</i>	10
3.2. <i>Logique du développement urbain de Sikasso.....</i>	11
3.3. <i>Une stratégie de développement urbain pour Sikasso.....</i>	11
PRINCIPAUX TERMES EMPLOYES.....	13

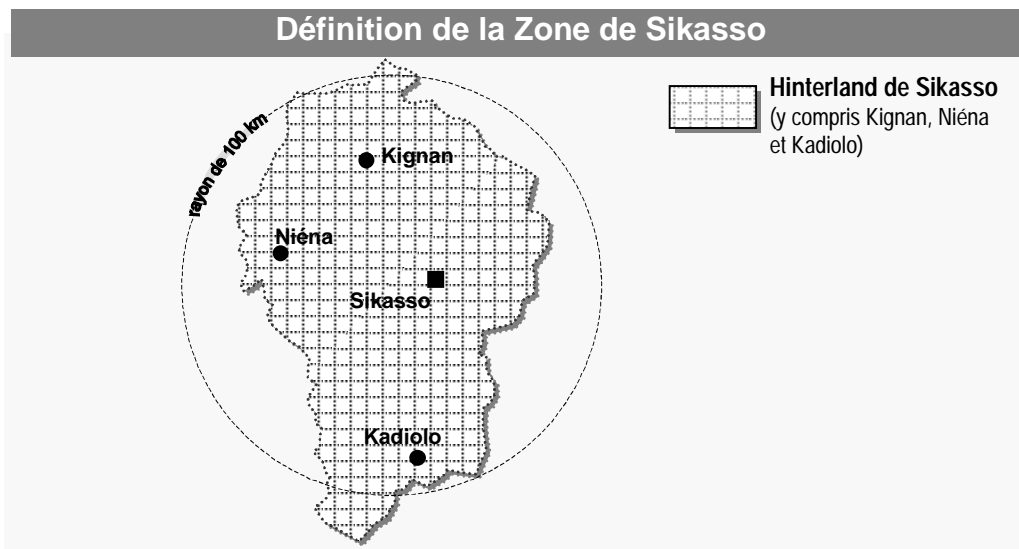
Introduction

Comparés aux pays côtiers de l'Ouest Africain, les pays sahéliens sont faiblement urbanisés. C'est le cas du Mali : 2,75 millions de maliens vivent, en 1997, dans un centre urbain, soient 28% d'une population totale de 10 millions d'habitants - contre 45% au Sénégal ou en Côte d'Ivoire. La capitale Bamako concentre le tiers de cette population urbaine totale.

Sikasso, troisième ville du Mali après Bamako et Ségou, est une très ancienne étape sur la route (de la kola, de l'or et du sel) qui relie la boucle du Niger (le Macina) aux zones forestières du sud. Capitale du royaume du Kéné Dougou à la fin du XIX^{ème} siècle, elle est aujourd'hui chef-lieu de région administrative. La ville constitue l'un des sommets du "triangle de prospérité" Sikasso-Bamako-Mopti, qui rassemble 5,8 millions d'habitants, soit 58% de la population du pays, sur quelque 100.000 km², les 8% les plus favorisés du territoire national. Outre ses fonctions administratives, Sikasso est le marché central d'une zone agricole dynamique, la porte du Mali sur le golfe du Bénin et le lieu de passage majeur de ses échanges avec la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

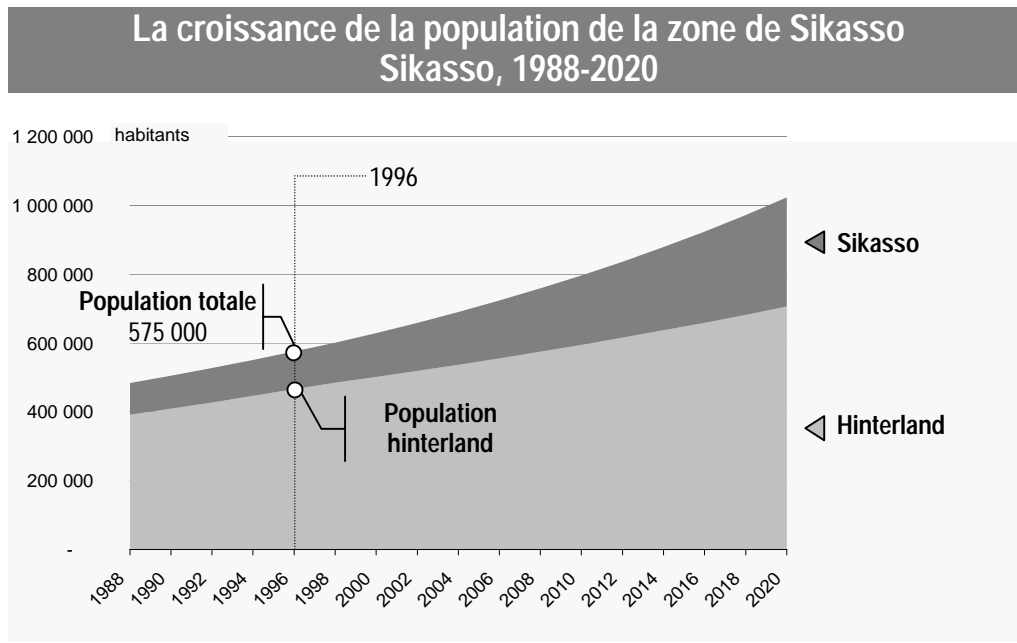
1. L'économie locale de la zone de Sikasso¹

Les limites géographiques de la zone d'influence ou "hinterland" d'un pôle urbain sont imprécises et diffèrent sensiblement suivant les types de relations économiques et sociales, les flux de marchandises ou les flux financiers pris en considération. On a retenu comme "zone d'étude de l'économie locale de Sikasso", par commodité de recueil de données, les cercles de Sikasso et de Kadiolo, dont les résidents et les opérateurs économiques reconnaissent en Sikasso leur "place centrale".



¹ Voir également le tableau de bord de l'économie locale de Sikasso et de sa zone d'influence.

Cette zone, peuplée en 1996 de près de 600.000 habitants, en majorité sénoufos, connaît une évolution démographique modérée et contrastée : inférieure globalement à la croissance naturelle, en dépit du ralentissement des migrations vers les pays côtiers, elle est supérieure dans le nord du cercle de Sikasso, du fait d'une immigration en provenance des régions plus au nord, éprouvées par la sécheresse, et presque nulle dans le sud de la zone. La zone devrait néanmoins atteindre le million d'habitants vers 2020 - sous réserve d'une meilleure répartition spatiale et d'une urbanisation soutenue.



Dans la zone d'étude, en dehors de Sikasso, qui comptait environ 90.000 habitants en 1996, on ne trouve que trois petits centres "urbains" de moins de 10.000 habitants : Kadiolo, chef-lieu de cercle situé à l'écart de la route de Côte d'Ivoire ; Niéna, mieux situé sur la route de Bamako et Kignan, situé sur une route très secondaire en direction du nord-ouest, où la dernière usine de la CMDT a été installée. La croissance de Sikasso, qui avait été soutenue entre 1960 et 1987 (5% l'an), s'est fortement ralentie depuis, au point qu'elle ne dépasse plus guère celle de l'ensemble de la zone, traduisant un quasi arrêt du processus d'urbanisation local avec la "crise régionale".

La population rurale (80%) domine donc largement le peuplement de la zone d'étude et elle y sera vraisemblablement encore majoritaire vers 2020. La population de l'hinterland, qui comprend les trois petits centres urbains ci-dessus, représente 84 % de la population totale de la zone de Sikasso. La domination de cet hinterland est sensiblement moindre en matière économique, comme le montre le tableau suivant :

L'économie locale de la zone de Sikasso en 1996

	Ville de Sikasso		Hinterland		Total
	Valeur	%	Valeur	%	
Population (en milliers)	90	16 %	485	84 %	575
Produit Local Brut (mds FCFA)	34	30 %	79	70 %	113
Produit Local Brut/hab (1000 CFA)	380		160		200

1.1. Sikasso : un gros marché agricole

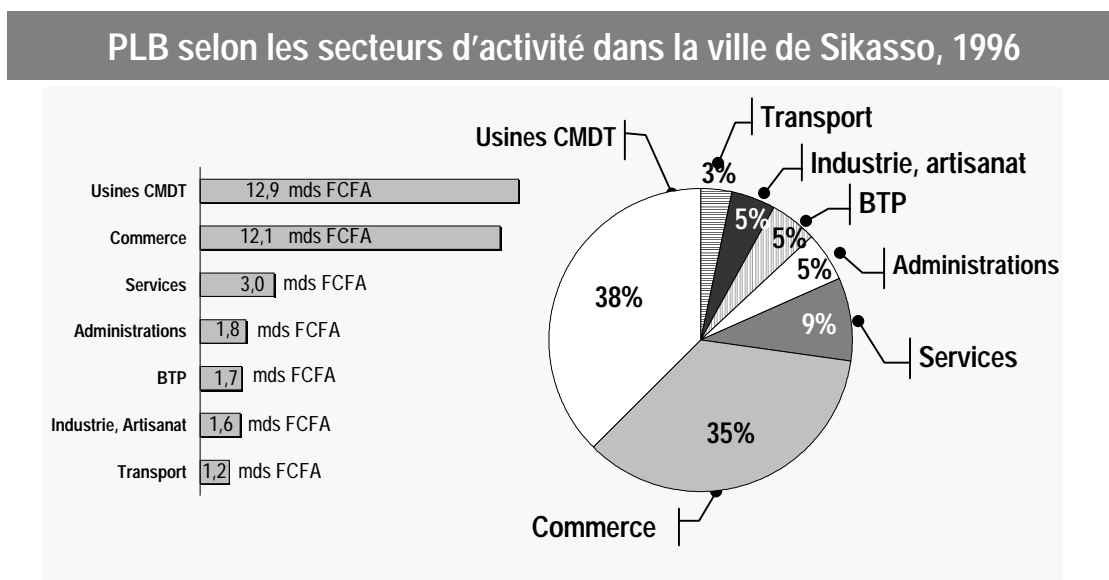
Au cœur d'une région à fort potentiel agro-pastoral, Sikasso est avant tout un lieu de marché et de collecte de produits de la terre : deux usines de la CMDT y rassemblent et y égrainent le coton produit dans la zone (Koutiala et Bougouni disposant d'installations comparables) ; le marché de Sikasso est un important point de vente à l'extérieur de céréales, tubercules, fruits et légumes et autres denrées agricoles de la zone, peu transformées (un marché de gros leur est affecté, distinct du marché central).

Ces deux activités génèrent l'essentiel de la valeur ajoutée de la ville de Sikasso : la transformation du coton pour 38% et le commerce pour 35%. Le reste de l'économie locale est constitué des activités d'artisanat et de petite industrie (10%, BTP compris), des services publics et privés (14%) et du transport (3%).

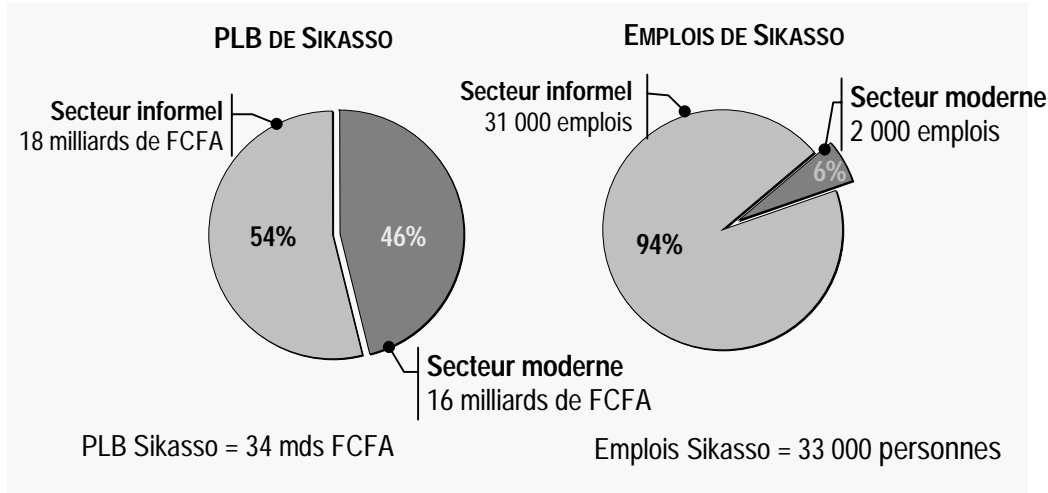
L'activité de la ville repose pour une très large part sur le secteur dit "informel", qui occupe 31.000 des 33.000 personnes actives résidentes. L'emploi "moderne" occupe en effet moins de 2000 actifs : les usines CMDT, les petites unités de mécanique et les services privés (banques et bureaux d'études...) ne représentent pas plus de 500 emplois ; l'administration publique et les "bureaux de projet" installés à Sikasso occupent quelque 1400 personnes.

En revanche, les activités modernes produisent une valeur ajoutée presque égale à celle produite par le secteur informel : 16 milliards contre 18 milliards de FCFA : c'est donc que la "valeur ajoutée par actif" est 14 fois plus élevée dans le secteur moderne que dans le secteur informel.

Au total, la ville de Sikasso est créditée d'un Produit Local Brut (somme des valeurs ajoutées de toutes les activités urbaines) de 34 milliards de FCFA (non compris la valeur ajoutée de l'agriculture intra-urbaine, qui n'a pas été estimée), soit une "productivité moyenne urbaine" de 380.000 FCFA par personne.



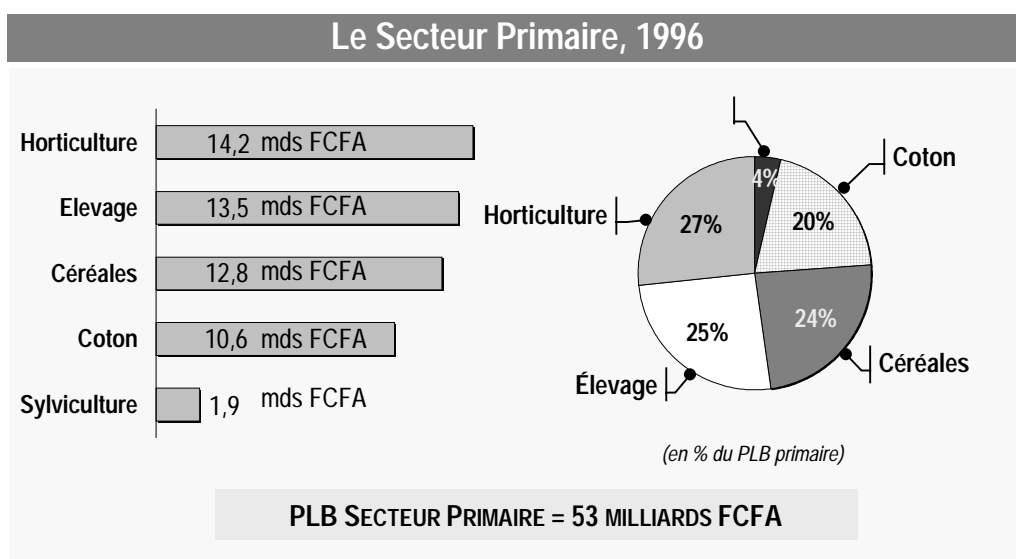
Secteur moderne et secteur informel dans la ville de Sikasso, 1996



1.2. *Hinterland : une activité agricole diversifiée mais insuffisamment valorisée*

La culture du coton, très ancienne dans la région, a transformé l'économie agro-pastorale régionale avec le développement de l'égrenage industriel et l'exportation de la fibre de coton ; d'abord grâce au mode d'organisation de la filière et à ses effets structurants sur les autres cultures et l'élevage, puis à la mission de "développement rural" confiée à la CMDT par le gouvernement : amendement des sols (qui a profité aux autres cultures), réalisation et entretien de pistes rurales qui ont facilité les échanges, mise en place d'organisations paysannes, amorce de crédit mutuel, développement des moyens de stockage des céréales, etc.

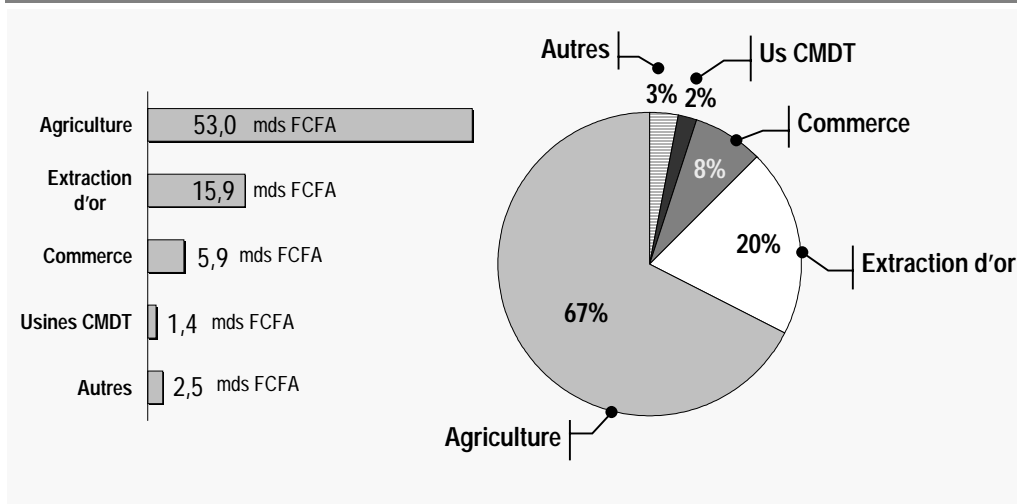
Le coton-fibre représente 44% des exportations du Mali et le tiers de sa production est localisée dans la zone de Sikasso, où le tiers de la surface cultivée y est consacrée annuellement. Les revenus du coton ont permis l'introduction de la culture attelée, laquelle a favorisé l'extension des exploitations et timidement amorcé l'association agriculture-élevage. Mais la situation est différente d'une partie à l'autre de la zone d'étude. Dans le nord-ouest et l'ouest de la zone, plus avancé dans cette évolution, la situation est devenue critique : sous l'effet conjugué d'une densité élevée (plus de 30 hab/km²), de l'extension des cultures aux dépens des jachères et de la surexploitation de la forêt, de la sédentarisation de troupeaux peuls et du développement d'un élevage autochtone (placement des revenus du coton), la dégradation des ressources naturelles (sols et végétation) se profile. Inversement, dans l'est et le sud, vidé par l'émigration, il y a des réserves de sol et de végétation - peut-être un relief moins favorable.



Céréales, autres cultures vivrières et élevage deviennent également des cultures de rapport et constituent aujourd'hui des sources de revenus paysans aussi importantes que le coton. La zone joue, depuis longtemps, un rôle de premier plan dans l'approvisionnement en vivriers de zones plus sèches du pays et dans les exportations. La pomme de terre est dorénavant la troisième source de revenu dans la zone - alors même que cette culture est très exigeante en main-d'oeuvre et en investissement monétaire (l'achat des semences représente près du tiers des charges de production). Le Mali-sud, dans son ensemble, serait aussi devenu, avec la transhumance de troupeaux maliens et burkinabé, la première zone d'élevage du pays - le bétail étant le troisième poste d'exportation, après le coton et les céréales. Dans le centre de la zone, dans un rayon de quelque 30-50 km autour de Sikasso, les cultures maraîchères (tomates, choux) et fruitières (bananiers, manguiers et orangers), justifiées par la demande urbaine, locale et lointaine, se développent dans les nombreux bas-fonds.

Cette production agro-pastorale est toutefois mal valorisée : la filière des fruits et légumes reste méconnue et très peu organisée, une grande partie de la production est perdue chaque année (50% pour les mangues) ; les animaux sont essentiellement exportés sur pied. Faute de pistes toujours praticables, de moyens de transport et d'installation de stockage adaptés, la commercialisation s'effectue dans l'urgence, interdisant toute régulation du marché. Les opérateurs locaux ne maîtrisent pas les circuits et sur plusieurs créneaux, la majorité des commerçants et exportateurs est étrangère à la zone, voire au Mali. Nombre de productions régionales sont concurrencées sur les marchés régionaux par des importations de pays producteurs développés.

PLB selon les secteurs d'activité dans l'hinterland, 1996



L'exploitation du gisement d'or de Fourou (cercle de Kadiolo) - autre forme d'activité primaire - partage avec la transformation du coton la caractéristique qu'une faible fraction de la valeur ajoutée par l'activité est distribuée hors de la zone (2.5 milliards sur 16 milliards FCFA de valeur ajoutée totale, taxes incluses).

2. Les possibilités d'entretenir une dynamique de développement économique et social

L'une des questions essentielles est de savoir dans quelle mesure l'économie locale de Sikasso est, à l'avenir, capable de tirer meilleur profit de ses richesses et d'impulser une dynamique propre de développement. En l'état actuel du fonctionnement de l'économie locale, l'analyse des "complexes d'activités" (ensemble d'activités liées à une activité motrice par l'amont ou par l'aval et au travers de l'utilisation des revenus distribués) et l'estimation des "multiplicateurs" (rapport entre l'ensemble de la production d'un complexe et la production de l'activité motrice) conduisent à quelques remarques utiles :

- Ce sont les activités agro-sylvo-pastorales qui ont les effets d'entraînement les plus forts, tant en termes de produit local que de revenus distribués en milieu urbain et en milieu rural. Ainsi, un accroissement de la production de céréales, de maraîchage ou de l'élevage entraînerait une augmentation des revenus des ménages urbains supérieure à celle qu'entraînerait un accroissement comparable des activités de production urbaines, industrielles ou artisanales ;
- les activités privées "modernes" (l'extraction de l'or, le traitement du coton ou le BTP moderne) ont un effet d'entraînement faible tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Du fait de leur caractère très extraverti (une trop grande part de la valeur ajoutée distribuée ailleurs qu'à Sikasso), une relance de ces activités aurait même un effet moindre que la relance des activités des secteurs du commerce et des services ;

- le secteur primaire comme les complexes à dominante urbaine (commerce, transport et industries modernes) ont des effets multiplicateurs beaucoup plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain. L'ensemble des activités urbaines induites a toutefois une productivité nettement supérieure à celle des activités induites rurales, de l'ordre de deux fois.

Il faut en conclure que le poids de l'économie urbaine de Sikasso est encore insuffisant pour être le moteur de l'économie locale et plus précisément que la ville n'intervient pas assez dans la valorisation des productions agro-pastorales de son hinterland et ne bénéficie pas suffisamment de la présence d'unités de transformation.

A structure économique inchangée, le PLB de la zone passerait cependant de 113 milliards de FCFA en 1996 à plus de 300 milliards en 2020. Or, des éléments d'évolution positive de la structure de l'économie urbaine sont perceptibles, depuis quelques années, suites aux efforts du gouvernement et à l'apport des projets de développement : ouverture d'établissements bancaires, création de bureaux d'études, de cabinets médicaux et de pharmacies privées, de boulangeries, de stations-services, création de compagnies de transport de personnes, implantation d'une entreprise de transport importante, développement de l'hôtellerie.... cependant que la dévaluation a donné un coup de fouet aux exportations vers la Côte d'Ivoire.

2.1. Sikasso, ville aux modestes attributs urbains, devient une "vraie" ville

Sikasso comptait moins de 20.000 habitants en 1960. Si la reprise économique en Afrique de l'Ouest se confirme et qu'avec elle l'émigration et le mouvement d'urbanisation reprennent, à des rythmes sans doute inférieurs à ce qu'ils étaient avant la crise, Sikasso pourrait approcher des 250.000 habitants en 2020. Cette perspective démographique, qui induira par elle-même une croissance de la production urbaine et de la demande de productions rurales, constitue un atout ; d'autant qu'elle aura pour effet de limiter la croissance démographique dans certains secteurs ruraux déjà trop peuplés, voire d'en réduire la charge humaine, indispensable à la poursuite de l'augmentation de la taille des exploitations.

Encore faut-il que l'agglomération se transforme - change d'échelle - en poursuivant l'effort d'équipement entrepris depuis quelques années, avec le concours de bailleurs de fonds : après la réhabilitation et le renforcement de l'alimentation et du réseau de distribution d'eau potable (coopération danoise) qui a installé le réseau d'eau dans toutes les voies et l'installation d'un central téléphonique, ceux du réseau d'énergie électrique sont attendus pour 2002, la production actuelle étant totalement insuffisante, en particulier pour alimenter des activités industrielles (la CMDT produit son énergie). La réhabilitation des marchés et de la gare routière est financée (AFD) et on peut espérer que des réhabilitations de voirie et de la collecte des eaux de pluie suivront : sur les 320 km du réseau de voirie, 3% seulement sont en effet revêtus (soit 13 km, correspondant presque exclusivement à la traversée de la ville par les routes nationales) et le réseau ancien de caniveaux et de collecteurs, assez important, est très dégradé. Les principaux obstacles à l'implantation de nouvelles activités ou au développement d'activités existantes seront alors levés (cf point 3.3).

Le chiffre d'affaires offert par cet effort d'équipement devrait susciter l'implantation locale ou la création d'entreprises de BTP et les revenus distribués devraient se traduire par un rythme sensiblement accru des constructions privées. Une grande partie de la ville actuelle (les deux tiers) est construite en matériaux précaires, spécialement dans les quartiers centraux.

La réhabilitation des marchés devrait être l'occasion et le moteur d'une transformation profonde et rapide de l'appareil commercial : il n'existe actuellement pas de véritable marché (couvert) à Sikasso et le marché de gros de Médine n'est qu'un terre-plein entouré de petites magasins privés ; le quartier commercial lui-même n'est fait, pour l'essentiel, que de l'occupation d'anciens comptoirs-entrepôts de sociétés de commerce coloniales et il est traversé par le trafic routier Mali-Côte d'Ivoire. La gare routière a donné naissance à un "complexe routier" important (garages, commerces de pièces détachées, ateliers de réparation, vente de cycles et motocycles...) séparé du centre urbain par la vallée de la rivière Lioto et dépourvu de toute infrastructure (en dehors de la route de Côte d'Ivoire).

2.2. Gérer le moteur de l'économie locale

Sikasso jouera d'autant mieux son rôle de moteur de l'économie locale que le pouvoir local mis en place (la municipalité) saura mobiliser les moyens et exercer avec dynamisme les compétences que les lois de décentralisation lui confèrent. Car, jusqu'ici, les capacités d'action de la municipalité sur le développement local, notamment à travers l'aménagement de la ville, ont été quasi inexistantes.

Les comptes de la Commune de Sikasso, 1996					
RECETTES			DEPENSES		
	Millions FCFA	%		Millions FCFA	%
Recettes fiscales	121	18%	Dépenses de fonct.	136	20%
Taxes municipales	30		Salaires	55	
Impôts locaux	58		Autres dépenses	81	
Prestations de services	33				
Recettes non fiscales	559	82%	Investissements	534	80%
Excédent antérieur	316		Viabilisation de lotissements	312	
Produits exceptionnels	229		Achat d'un véhicule	208	
Location bâtiments publics	14		Autres	14	
Total	680	100%	Total	670	100%

En 1996-1997, les taxes et impôts locaux et les taxes de prestation de service de la municipalité de Sikasso, soit 121 millions de FCFA, ne représentaient que 1300 FCFA par habitant et par an, ou encore quelque 0,3% de la valeur ajoutée des activités de la ville. A lui seul, l'entretien correct du patrimoine communal existant - évalué à plus de 5 milliards de FCFA et pourtant notablement insuffisant - exigerait une dépense annuelle au moins égale au total des recettes ordinaires... et le supplément de patrimoine public résultant chaque année des opérations des bailleurs de fonds - du même ordre que la valeur totale du capital communal actuel ! - augmente de 100 millions chaque année la dépense d'entretien indispensable.

Certes, les investissements dans les réseaux d'eau potable et d'électricité et leur entretien incombent normalement aux sociétés concessionnaires et doivent être couverts par la vente de l'eau ou de l'électricité. La construction des écoles et dispensaires, la réhabilitation des marchés et des gares routières peuvent faire appel à des contributions spécifiques des ménages bénéficiaires, d'opérateurs économiques ou d'associations ad hoc - qu'il s'agisse d'établissements publics ou privés - encore que la commune doive y contribuer. Quant à l'amélioration de la voirie et du

drainage des eaux pluviales, pour dépasser la demande démographique, elle exige un investissement annuel au moins égal à 5 ou 6% de la valeur du réseau existant (soit environ 75 millions en 1997) qui ne peut être assuré régulièrement que par le budget - mis à part la voirie nationale et ses annexes.

De toute évidence et même si le recours à l'aide extérieure est durablement nécessaire, le maintien de la compétitivité de la ville de Sikasso requiert un accroissement substantiel et rapide des ressources communales, parfaitement réalisable : la prise en charge de l'amélioration continue et de l'entretien de la voirie communale et du drainage, condition de base du bon fonctionnement de la ville, ne représente que 1% des revenus distribués ou encore une contribution moyenne des ménages résidents de 10.000 FCFA par an. Un prélèvement limité à 2% de la Valeur ajoutée par les activités urbaines, correctement recouvré, rapporterait près de 700 millions au budget, sans compter le prélèvement sur le capital foncier et immobilier privé.... Un budget communal de l'ordre du milliard de FCFA est donc un objectif à atteindre et la condition de la maîtrise du développement local.

Quelques données de base, 1996			
	Montants	Par habitant	en % PLB
PLB ville de Sikasso	34 000 millions FCFA	382 000 FCFA	
Dépenses pub. totale	9 100 millions FCFA	101 000 FCFA	27%
Budget municipal	534 millions FCFA	5 900 FCFA	1,6%
Recettes fiscales	121 millions FCFA	1 300 FCFA	0,3%

2.3. *Penser l'économie locale en relation avec l'économie globale*

L'aménagement de l'hinterland de Sikasso doit aussi être poursuivi pour faciliter la collecte et le regroupement de la production agro-pastorale locale, en vue de sa transformation ou de son conditionnement pour la vente au loin : pistes rurales et marchés de l'hinterland doivent être aménagés parallèlement à l'amélioration des infrastructures et équipements urbains. La place de Sikasso dans l'armature urbaine sous-régionale doit être sans cesse confortée et élargie : la commune doit intervenir auprès du gouvernement et/ou appuyer les requêtes des opérateurs locaux pour que le réseau de routes qui assure le positionnement de la ville, sa fonction de "porte du Mali" et son rôle de carrefour, soit développé de façon continue. Ainsi la section de route nationale (inter-états) qui sépare Sikasso de la frontière burkinabé devrait-elle être rapidement revêtue pour favoriser les échanges avec le Burkina Faso et, au delà, en direction du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigeria (qui est déjà, avec plus de 100 millions d'habitants, et sera de plus en plus, le grand marché de la sous-région).

Cela dit, le dynamisme de l'économie locale et le poids de Sikasso dans la sous-région ne sont pas seulement affaire d'investissement public : ils dépendent, comme ailleurs des capacités entrepreneuriales locales à s'imposer sur un marché qui, avec l'amélioration des communications et des infrastructures de transport, ne peut que s'élargir bien au-delà de la zone d'influence directe actuelle de la ville ou même des frontières du Mali. Seul un appareil commercial et entrepreneurial dynamique, maîtrisant les filières de commercialisation des productions locales, peut permettre aux agriculteurs et aux éleveurs, qui exploitent les avantages comparatifs de la zone, de développer leurs débouchés et leurs revenus, source de consommation de produits manufacturés et de services, et condition pour élever leur productivité, sans mettre en cause le patrimoine de ressources naturelles, ou pour utiliser les ressources importantes en eau souterraine. D'autant que la concurrence ou la fragilité du marché - dans le cas du coton - imposent des progrès de productivité pour assurer le revenu des producteurs.

Si, pour diverses raisons, les commerçants de la place qui s'inscrivent dans les réseaux commerciaux transnationaux s'avèrent trop rares ou trop timides, s'ils n'ont pas les moyens de prendre des initiatives pour valoriser les productions locales, il appartient à la municipalité de lever les éventuels obstacles à l'élargissement de leurs activités qui relèvent de ses attributions, de les soutenir ou d'attirer de nouveaux entrepreneurs par la qualité des services urbains et du cadre de vie offerts par la ville. Ainsi, alors que Sikasso a été le creuset historique du transport malien, il n'est pas normal que les transporteurs locaux ne soient pas armés pour s'imposer face à leurs concurrents ivoiriens ou burkinabés, voire bamakois, du fait de leur (in)organisation et de la vétusté de leur matériel.

Par ses projets, la municipalité doit proposer aux Sikassois (et aux candidats à l'implantation locale) une image de l'avenir de leur ville optimiste et motivante et s'efforcer de la leur faire partager, dans tous les sens du terme.

3. Analyse spatiale des enjeux de l'économie locale

3.1. Géoposition et fonctions de Sikasso

Sur l'axe de transport côte –Sahel, Sikasso et Bobo Dioulasso ont une fonction similaire dans leur pays respectif. Bobo pèse plus lourd que Sikasso et Sikasso ne détient un avantage sur l'axe vers les villes de Ségou et Mopti que parce que cet axe se situe entièrement au Mali.

Sikasso a tout à fait intérêt à jouer sa carte de **carrefour** partagé entre l'axe Nord-Sud et l'axe Est-Ouest. Sikasso a en conséquence intérêt à favoriser sa **jonction routière avec Bobo**. Même si cette liaison doit limiter une partie du trafic routier direct Abidjan-Sikasso, Sikasso pourrait tirer partie d'un terminal container à Bobo pour approvisionner Bamako à un meilleur coût qu'actuellement. Cet objectif de **réduction des coûts d'approvisionnement de Bamako** doit être d'autant plus recherché que la jonction par chemin de fer Dakar – Bamako peut être assez rapidement rétablie.

Sikasso doit également développer des fonctions de **groupage**, **conditionnement**, **transformation** pour les exportations du nord (Ségou, Mopti) vers la côte. Ségou est sous l'influence directe de Bamako pour la fourniture de services de haut niveau, mais son intérêt évident est de développer ses échanges directs avec le sud sans passer par Bamako.

3.2. Logique du développement urbain de Sikasso

Depuis 1960, la ville a quadruplé de surface en même temps que de population. La ville de 1996 couvre environ 2 300 hectares, soit, pour 90 000 habitants, 250 m² par habitant. 20% de ces 2 300 ha sont des quartiers dits spontanés.

Le centre de l'agglomération a peu changé depuis 1960 : il reste près du marché central et des administrations. Le réseau de voirie primaire est organisé en étoile à partir du centre où le trafic à longue distance entre en conflit avec l'activité urbaine. Le marché de gros de Médine et la gare routière sur la route de Côte d'Ivoire sont venus élargir l'espace urbain et, dans une certaine mesure décharger le centre. L'extension urbaine s'est faite néanmoins dans toutes les directions : la piste d'aviation l'a limité au nord, les quartiers spontanés se sont développés à l'est et les quartiers modernes à l'ouest ; l'extension urbaine est plus longue le long des axes routiers.

3.3. Une stratégie de développement urbain pour Sikasso

Les éléments de la stratégie pourraient être les suivants :

- 1) Pas de politique volontariste d'extension de la ville vers le nord car cette direction ne correspond pas à une attraction économique majeure.
- 2) Les directions stratégiques majeures sont celles d'Abidjan et de Bobo Dioulasso (cf point 3.1).
- 3) Il faut éviter que la ville se développe de façon égale sur les deux rives de la rivière Lioto (problèmes de franchissement et de salubrité difficiles à résoudre).

On ne peut concilier l'ensemble de ces exigences qu'en favorisant l'extension vers l'amont de la Lioto en direction de l'ouest par le sud. Seul le réseau de voirie peut orienter durablement l'extension urbaine et spécialement déplacer le centre urbain pour l'écarter du cours de la Lioto. On peut à cette fin commencer par réaliser une voie de contournement du centre actuel {C} partant de la gare routière à l'est, sur la route de la Côte d'Ivoire, pour aboutir devant le marché de Médine à l'ouest. Les cercles d'extension R2020 et R'2020 ci dessous seront ainsi centrés plus à l'ouest que leurs homologues de 1997. Les lotissements administratifs pourront réaliser le développement officiel au nord de la route de Bamako et les extensions spontanées auront la possibilité de se développer au sud de la ville actuelle. L'espace compris entre la route de Côte d'Ivoire et la route de Bobo Dioulasso a vocation à devenir la « zone portuaire » de cette « porte du Mali » qu'est Sikasso. La plaine du Lioto doit être protégée.

PRINCIPAUX TERMES EMPLOYÉS

Artisanat de production : regroupe les activités ayant pour objet la production d'un bien matériel (produits alimentaires, meubles, maçonnerie, vêtements, etc.).

Artisanat de service : regroupe les activités ayant pour objet la production d'un bien non matériel (service domestique, coiffure, réparation mécanique, blanchisserie, etc.).

Complexes d'activités et multiplicateur : un complexe comprend : les activités directes correspondant à la production des biens et aux services considérés ; les activités indirectes en amont, soit la fourniture des intrants nécessaires aux activités directes ; les activités indirectes en aval, soit la transformation des produits issus des activités de base ; les activités induites dans ce territoire par l'utilisation des revenus provenant des activités directes et indirectes, tant en milieu rural qu'urbain. On peut résumer l'ensemble de ces liaisons par la notion de multiplicateur. Le multiplicateur de revenu est le rapport entre les revenus totaux générés par le complexe et le revenu direct induit par l'activité. Plus l'activité est utilisatrice de consommations intermédiaires (non importées), plus cette production est employée par les autres branches de production locales comme intrant, plus les revenus de cette activité sont distribués aux ménages locaux et plus ces derniers consomment des biens locaux, plus les multiplicateurs seront élevés.

Economie locale (Ecoloc) de Sikasso : l'économie locale est constituée d'une ville et de sa zone d'influence. Les frontières de l'Ecoloc de Sikasso sont celles de l'hinterland à l'intérieur duquel les activités de production et d'échange sont essentiellement centrées sur la ville de Sikasso.

Hinterland : désigne la zone d'influence d'une ville. Dans le cas de Sikasso, l'hinterland correspond *grosso modo* aux cercles de Sikasso et Kadiolo ; c'est le territoire qui reconnaît Sikasso comme place de marché central.

Productions non agricoles en milieu rural : ces activités non agricoles peuvent être multiples ; à Sikasso on trouve principalement : le commerce (qui à lui seul crée 5 milliards de valeur ajoutée en 1996 dans le milieu rural), l'usinage du coton, l'administration (services publics, projets, ONG...), l'artisanat de production et de service, etc.

Secteur informel (économie populaire) : on le définit le plus souvent en opposition au secteur moderne. Le secteur informel regroupe l'essentiel de l'artisanat et du commerce.

Secteur moderne : il est constitué des *grandes entreprises* inscrites aux registres légaux, utilisant des employés salariés avec fiche de paie etc., des "*petites et moyennes entreprises du tertiaire supérieur*" (pharmacies, cabinets d'experts, assureurs....) et des *services publics au sens large du terme* (administration, armée, hôpitaux, société d'électricité et d'eau, projets, ONG...).

Valeur ajoutée : la valeur ajoutée désigne la richesse créée par une activité ; on la calcule en retirant de la valeur de la production la valeur de tous les biens utilisés pour arriver à cette production (sauf les machines et équipements). Le *Produit Intérieur Brut* (PIB) du Mali qui est de 1 300 milliards de francs CFA en 1996 est égal à la somme des valeurs ajoutées créées par l'ensemble des acteurs économiques cette année-là. Le *Produit Local Brut* (PLB) de l'économie locale de Sikasso (qui est de 113 milliards) est égal à la somme des valeurs ajoutées à l'intérieur de l'économie locale.

